



Championnat de France du Sport d'Entreprise 2025

Challenge National FFSE 2025

Trophée côtier Claude THOUROT



25 au 28 septembre 2025

## AVENANT N° 1 A L'AVIS DE COURSE

- a) Le paragraphe 1.6.2 – « Le titre IV « Règles de discipline et d'utilisation des moyens du club » du Règlement intérieur du club nautique de la marine de Toulon (<https://www.toulon-clubnautiquemarine.fr/lecnmt/reglement-interieur/>). » est modifié comme suit : Une tenue correcte est exigée sur le site du CNMT, en particulier les torsos nus sont interdits sur les pontons.
- b) Annexe D Utilisation des bateaux : le paragraphe 2.10 « Affaler et hisser le spi à travers le capot avant. » est supprimé (l'action est donc autorisée).

Le Président du Comité de Course  
André HOLUBOWICZ

Le président du Jury  
Bernard NOUAILHAS